



Contestation au licenciement

Par **koolshen**, le **06/06/2010** à **14:01**

Bonjour, rnj'ai été mise a pied le 07.05.2010 a 13h15 jusqu'au 17.05.2010 "10jrs", mon responsable de bordeaux ma remis le papier de la mise a pied en main propre sur site a 13h15 elle prend effet a ce moment la. arrivé le 17.05.2010 je vais a l'entretien sur toulouse avec mon collegue qui ma représenté ce jour la. Soit disant j'aurais insulté et menacé mon responsable de bordeaux le 05.05.2010, mais jamais je n'aurais fai ca et de plus comme j'ai dit a mon employeur on etait que tout les deux donc sais ca parole contre la mienne; De plus soit disant il y aurait une preuve qui a été enregistre sur un portable d'un maitre chien "copain a mon responsable de bordeaux" de ce que j'aurais put dire mais jamais on ma fait ecouter ce message qui existe pas. j'ai reçu ma lettre de licenciement le 21.05.2010 et sur cette lettre les meme reproche son cité mais comme il a pas la preuve du message vocale de ce que soit disant j'aurais put dire il reviennent sur 2 retard que j'ai fai en octobre 2009 donc plus de 2mois en arriere mais sur les 2 lettre recommander de ces retard ils on fai 1 faute de me blamer "2 avertissement" pour le meme jour le 10.10.2009 donc cest quaduc, puis aussi sur 1 accrochage que j'ai eu avec 1 gardien de decheterie en decembre 2009 et la aussi pas de preuve vue que la CUB de bordeaux mon rien dit et pas de rapport sur cette accrochage et pas de convocation de la CUB et mon employeur etait meme pas au courant de ce fait, mais la il me le reproche maintenant vue que mon responsable la dit au patron, parceque le patron il a duit lui poser la question au responsable de bvordeaux on pourrais lui reprocher quoi a mr leon pour le licencier, et la il a rappeler a l'employeur mes retard et ce fameu accrochage qui remonte a plus de 2 mois. De ce fait j'ai bien contesté par AR recommandé mon licenciement mais toujours pas de reponse a ma lettre et toujours pas de solde de tout compte. Pouvez vous m'aider j'ai contacté un syndicat qui ma remplie mon dossier de référer au prud'homme mais je sais pas si il la déposer a ce jour